

Province de Québec
Municipalité de Fassett

Procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 13 novembre 2017 à 19h30 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, messieurs les conseillers et madame la conseillère: Yannick Labrosse-Legris, Josiane Charron, Claude Joubert, Sylvain Bourque, François Clermont et Jean-Yves Pagé.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le maire, Eric Trépanier.

Est également présente : Diane Leduc, Directrice générale.

► **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des conseillers
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée régulière du 02 octobre 2017 avec annulation de la résolution numéro 2017-10-163.
5. Parole à l'assistance
6. Rapport
 - 6.1 De l'inspecteur en bâtiment
 - 6.2 De l'inspecteur municipal
 - 6.3 Du directeur des incendies
 - 6.4 Du maire
 - 6.5 Des conseillers, conseillère
7. Finances
 - 7.1 Approbation des dépenses avec les chèques numéro 10 519 à 10 545 au montant de 34 784.89 \$ et les prélèvements numéro 1941 à 1962 au montant de 12 797.05 \$, adoption des comptes à payer au 31 octobre 2017 montant de 4 882.24 \$ et des salaires payés pour un montant de 20 935.19 \$.
8. Correspondance
9. Suivi des dossiers
10. Avis de motion
 - 10.1 Avis de motion – Règlement fixant le tarif pour le service des eaux usées.
 - 10.2 Avis de motion – Règlement fixant une taxe spéciale afin de pourvoir au paiement en capital et intérêts des règlement d'emprunt 2008-14 et 2006-06 pour l'infrastructure des eaux usées.
 - 10.3 Avis de motion – Règlement fixant une taxe spéciale afin de pourvoir au paiement en capital et intérêts des règlements d'emprunt 2002-04 et 2004-02 pour le raccordement des puits d'eau potable.
 - 10.4 Avis de motion – Règlement fixant une taxe spéciale afin de pourvoir au paiement en capital et intérêts des règlements d'emprunt 2000-06 et 2000-08 pour l'amélioration du réseau d'aqueduc.
 - 10.5 Avis de motion – Règlement fixant le tarif pour le service d'aqueduc.
 - 10.6 Avis de motion – Règlement fixant le tarif pour la cueillette des déchets et recyclage.
 - 10.7 Avis de motion – Règlement fixant une taxe spéciale afin de pourvoir au paiement en capital et intérêts du règlement d'emprunt 2010-08

Province de Québec
Municipalité de Fassett

pour la réalisation de travaux de reconstruction des services publics et
de la chaussée : Route 148. Rue Thomas et rue Lafleur.

11. Résolutions

- 11.1 Formation pompier – Intention d’inscription à la MRC Papineau.
- 11.2 Calendrier 2018 des séances du conseil.
- 11.3 Annulation de signatures à la Caisse Desjardins.
- 11.4 Changement de signatures autorisées – Caisse Desjardins.
- 11.5 Nomination d’un pro-maire pour 2017.
- 11.6 Horaire pour la période des fêtes.
- 11.7 Autorisation au maire d’avoir une carte de crédit Visa Affaires pour les achats de la municipalité.
- 11.8 Composition des comités du conseil municipal et nomination des représentants sur comités externes.
- 11.9 Embauche d’un nouveau pompier.

12. Varia

13. Questions posées par les membres

14. Levée de l’assemblée

OUVERTURE DE L’ASSEMBLÉE

Monsieur le maire, Eric Trépanier, déclare l’assemblée ouverte à 19h42.

2017-11-172

Adoption de l’ordre du jour

Il est proposé par François Clermont que l’ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l’unanimité.

2017-11-173

Approbation du procès-verbal du 02 octobre 2017 avec annulation de la résolution numéro 2017-10-163.

Il est proposé par Jean-Yves Pagé que le procès-verbal de l’assemblée régulière du 02 octobre 2017 soit adopté avec annulation de la résolution numéro 2017-10-163.

Adopté à l’unanimité.

► **PAROLE À L’ASSISTANCE**

► **RAPPORT**

- **De l’inspecteur en bâtiment**

Voir rapport.

- **De l’inspecteur municipal**

Voir rapport.

- **Du directeur des incendies**

Voir rapport.

- **Du maire**

Voir rapport.

- **Des conseillers, conseillère**

Voir rapport.

2017-11-174

Approbation des dépenses et adoption des comptes à payer au 31 octobre 2017 et des salaires payés pour un montant de 20 935.19 \$.

Il est proposé par Josiane Charron et résolu ;

QUE les comptes (annexe A – DU 01-10-2017 AU 31-10-2017) payés par les chèques numéros 10519 à 10545 au montant de 34 784.89 \$ ainsi que des prélèvements automatiques numéro 1941 à 1962 pour un montant de 12 797.05 \$ soient et sont ratifiés par ce conseil et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Fassett (compte # 603747).

Salaires du 1^{er} au 31 octobre 2017 : 20 935.19 \$.

Adopté à l'unanimité.

Certificat de fonds suffisants

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des fonds suffisants pour les fins desquelles ces dépenses sont projetées par le conseil de la municipalité de Fassett.

Diane Leduc, directrice générale

► **CORRESPONDANCE**

Aucune.

► **SUIVI DES DOSSIERS.**

Voir tableau.

2017-11-175

Avis de motion – Règlement fixant le tarif pour le service des eaux usées.

Avis de motion est donné par Claude Joubert de la présentation à une assemblée ultérieure d'un Règlement fixant le tarif pour le service d'égout et que la lecture de ce règlement ne sera nécessaire considérant que la demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion et que chaque membre du conseil recevra une copie du règlement (art. 445 C.M.)

Adopté à l'unanimité.

2017-11-176

Avis de motion – Règlement fixant une taxe spéciale afin de pourvoir au paiement en capital et intérêts des règlements d'emprun 2008-14 et 2006-06 pour l'infrastructure des eaux usées.

Avis de motion est donné par Claude Joubert de la présentation à une assemblée ultérieure d'un Règlement fixant une taxe spéciale afin de pourvoir au paiement en capital et intérêts des règlements d'emprunt 2008-14 et 2006-06 pour l'infrastructure des eaux usées et que la lecture de ce règlement ne sera nécessaire considérant que la demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion et que chaque membre du conseil recevra une copie du règlement (art. 445 C.M.)

Adopté à l'unanimité.

2017-11-177

Avis de motion – Règlement fixant une taxe spéciale afin de pourvoir au paiement en capital et intérêts des règlements d'emprunt 2002-04 et 2004-02 pour le raccordement des puits d'eau potable.

Avis de motion est donné par Claude Joubert de la présentation à une assemblée ultérieure d'un Règlement fixant une taxe spéciale afin de pourvoir au paiement en capital et intérêts des règlements d'emprunt 2002-04 et 2004-02 pour le raccordement des puits d'eau potable et que la lecture de ce règlement ne sera nécessaire considérant que la demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion et que chaque membre du conseil recevra une copie du règlement (art. 445 C.M.)

Adopté à l'unanimité.

2017-11-178

Avis de motion – Règlement fixant une taxe spéciale afin de pourvoir au paiement en capital et intérêts des règlements d'emprunt 2000-06 et 2000-08 pour l'amélioration du réseau d'aqueduc.

Avis de motion est donné par Claude Joubert de la présentation à une assemblée ultérieure d'un Règlement fixant une taxe spéciale afin de pourvoir au paiement en capital et intérêts des règlements d'emprunt 2000-06 et 2000-08 pour l'amélioration du réseau d'aqueduc et que la lecture de ce règlement ne sera nécessaire considérant que la demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion et que chaque membre du conseil recevra une copie du règlement (art. 445 C.M.)

Adopté à l'unanimité.

2017-11-179

Avis de motion – Règlement fixant le tarif pour le service d'aqueduc.

Avis de motion est donné par Claude Joubert de la présentation à une assemblée ultérieure d'un Règlement fixant le tarif pour le service d'aqueduc et que la lecture de ce règlement ne sera nécessaire considérant que la demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion et que chaque membre du conseil recevra une copie du règlement (art. 445 C.M.)

Adopté à l'unanimité.

2017-11-180

Avis de motion – Règlement fixant le tarif pour la cueillette des déchets et recyclage.

Avis de motion est donné par Claude Joubert de la présentation à une assemblée ultérieure d'un Règlement fixant le tarif pour le service de la cueillette des déchets et le recyclage et que la lecture de ce règlement ne sera nécessaire considérant que la demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion et que chaque membre du conseil recevra une copie du règlement (art. 445 C.M.)

Adopté à l'unanimité.

2017-11-181

Avis de motion – Règlement fixant une taxe spéciale afin de pourvoir au paiement en capital et intérêts du règlement d'emprunt 2010-08 pour la réalisation de travaux de reconstruction des services publics et de la chaussée, Route 148, rue Thomas et Lafleur.

Avis de motion est donné par Claude Joubert de la présentation à une assemblée ultérieure d'un Règlement fixant une taxe spéciale afin de pourvoir au paiement en capital et intérêts du règlement d'emprunt 2010-08 pour la réalisation de travaux de reconstruction des services publics et de la chaussée, Route 148, rue Thomas et

Province de Québec
Municipalité de Fassett

Lafleur et que la lecture de ce règlement ne sera nécessaire considérant que la demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion et que chaque membre du conseil recevra une copie du règlement (art. 445 C.M.)

Adopté à l'unanimité.

2017-11-182

Formation pompier – Intention d'inscription à la MRC Papineau.

- ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;
- ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;
- ATTENDU QU' en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;
- ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;
- ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;
- ATTENDU QUE la municipalité de Fassett désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;
- ATTENDU QUE la municipalité de Fassett prévoit la formation de 2 pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;
- ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Papineau en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Josiane Charron et résolu ;

- QUE le Conseil municipal de Fassett présente une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC Papineau.

Adopté à l'unanimité.

2017-11-183

Calendrier 2018 des séances du conseil.

- CONSIDÉRANT l'article 148 du Code municipal du Québec, établissant l'obligation par les municipalités d'établir, par résolution, avant le début de chaque année civile, un calendrier des séances ordinaires en fixant le jour et l'heure du début de chaque séance;

Il est proposé par François Clermont et résolu :

QUE le Conseil adopte le calendrier ci-après relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018, qui se tiendront le lundi, ou le mardi si le lundi est férié, et qui débuteront à 19h30;

- 08 janvier
- 12 février
- 12 mars
- 09 avril
- 14 mai
- 11 juin
- 09 juillet
- 13 août
- 10 septembre
- 09 octobre (mardi)
- 12 novembre
- 10 décembre

QU' un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la Directrice générale, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

2017-11-184

Annulation de signatures à la Caisse Desjardins.

Il est proposé par Yannick Labrosse-Legris et résolu;

QUE le Conseil municipal de Fassett demande à la Caisse Desjardins de retirer l'autorisation à Madame Françoise Giroux tous droits de signature sur les documents se rapportant à la municipalité suite aux élections municipales 2017.

Adopté à l'unanimité.

2017-11-185

Changement de signatures à la Caisse Desjardins.

Il est proposé par Sylvain Bourque et résolu;

QUE le maire, (le maire suppléant) et la Directrice générale soient les représentants de la Municipalité de Fassett à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la Caisse. Ces représentants exerceront tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la Municipalité et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants au nom de la Municipalité :

- Émettre, accepter, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- Signer ou approuver tout retrait, document ou pièces justificatives;
- Demander l'ouverture par la caisse de tout folio utile pour la bonne marche des opérations de la Municipalité;
- Signer tout document ou toute convention utile pour la bonne marche des opérations de la Municipalité.

La Directrice générale exercera seule les pouvoirs suivants, au nom de la Municipalité :

- Concilier tout compte relatif aux opérations de la Municipalité.

Tous les autres pouvoirs des représentants devront être exercés de la façon suivante

- Sous la signature de deux (2) d'entre eux, étant entendu que la signature de la Directrice générale doit toujours paraître.

Province de Québec
Municipalité de Fassett

Les signatures autorisées sont :

- Diane Leduc, Directrice générale
- Eric Trépanier, Maire

Adopté à l'unanimité.

2017-11-186

Nomination d'un pro-maire pour 2017 - 2018.

REPORTÉE

Adopté à l'unanimité.

2017-11-187

Horaire pour la période des fêtes.

ATTENDU QUE la Directrice générale propose que pour la période des Fêtes, le bureau municipal soit fermé du 22 décembre 2017 au 7 janvier 2018 inclusivement;

Il est proposé par Josiane Charron et résolu :

QUE le conseil municipal entérine cette proposition et adopte donc l'horaire proposé

Adopté à l'unanimité.

2017-11-188

Autorisation au maire d'avoir une carte de crédit Visa Affaires pour les achats de la municipalité.

ATTENDU QUE monsieur le maire, Eric Trépanier doit faire des achats pour la municipalité;

Il est proposé par François Clermont et résolu :

QUE le Conseil municipal de Fassett autorise monsieur Eric Trépanier à obtenir une carte de crédit visa affaires au montant de 2000.00\$

Adopté à l'unanimité.

2017-11-189

Composition des comités du conseil municipal et nomination des représentants sur comités externes.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal peut créer des comités de travail pour étudier et proposer des améliorations dans le fonctionnement à l'intérieur de certaines activités précises au conseil;

CONSIDÉRANT QUE les comités se veulent un outil de travail et d'aide autant à l'administration qu'au conseil;

Il est proposé par François Clermont et résolu;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Fassett crée les comités suivants, sujets à modification au besoin :

Loisirs et culture (Bibliothèque)

- Johanne Cadotte
- Josiane Charron
- Yannick Labrosse-Legriss

Incendie et sécurité publique

- Claude Joubert
- Daniel Bisson
- Sylvain Bourque

Travaux publics, aqueduc et eaux usées

- Claude Joubert
- Daniel Bisson
- Eric Trépanier
- Yannick Labrosse-Legriss

Ressources Humaines / Finances

- Eric Trépanier
- François Clermont
- Sylvain Bourque

PGMR (Ordures et recyclage) (Papier, métal, électronique)

- Claude Joubert
- Jean-Yves Pagé
- Josiane Charron
- Yannick Labrosse-Legriss

Taxe d'accise

- Claude Joubert
- Eric Trépanier
- Sylvain Bourque

Urbanisme (Permis) et environnement

- Claude Joubert
- Jean-Yves Pagé
- Sylvain Bourque

Développement et relation intermunicipale

- Eric Trépanier
- Jean-Yves Pagé
- François Clermont

Représentants sur comités externes

OMH	- Eric Trépanier
Tricentris - PGMR	- Yannick Labrosse-Legriss et Jean-Yves Pagé
Transport adapté	- Eric Trépanier
MADA	- Josiane Charron
CLP	- Josiane Charron

Adopté à l'unanimité.

2017-11-190

Embauche d'un nouveau pompier.

Il est proposé par Jean-Yves Pagé et résolu ;

QUE selon la recommandation de notre Directeur des incendies, monsieur Daniel Bisson, madame Cloé Larente, résidante à Fassett, soit embauchée à titre de pompier volontaire au sein du Service Incendie de la Municipalité de Fassett pour une période de trois mois;

Province de Québec
Municipalité de Fassett

QU' après cette période de trois mois, elle soit évaluée par le Directeur des incendies qui pourra recommander le prolongement de sa période de probation pour un autre trois mois si son premier stage est satisfaisant;

ET QU' après cette deuxième période de trois mois, elle soit réévaluée par le Directeur des incendies qui pourra recommander son embauche en permanence et son inscription à la formation de pompier I.

Adopté à l'unanimité.

Varia

2017-11-191

Levée de l'assemblée

22h00 Il est proposé par Josiane Charron que la présente assemblée soit et est levée.

Adopté à l'unanimité.

Eric Trépanier
Président d'assemblée

Diane Leduc
Directrice générale